

Une voix: Quelle est la question?

Une voix: Il ne le sait pas.

M. l'Orateur suppléant: Ces messieurs auraient-ils l'obligeance de faire silence et de donner à l'honorable député la chance de poser sa question.

M. MacInnis: Le premier ministre, en instituant le comité spécial de la défense, a dit qu'il appartiendrait au comité de s'occuper de tous les aspects de la défense, y compris la politique. Comment le ministre peut-il dire que la remarque qu'il vient de faire ne contredit pas ce qu'avait dit précédemment le premier ministre?

L'hon. M. Hellyer: Je n'ai décelé, dans ce qui a été dit, la moindre intention de soumettre cette question d'ordre interne au comité pour qu'il en décide.

M. MacInnis: Sur cette question même, le ministre doit être en mesure de répondre à ce qu'a dit le premier ministre lorsqu'il a parlé de tous les aspects de la défense, y compris la politique. Cela comprendrait, j'imagine, les questions d'ordre interne. Comment peut-il dire que sa déclaration de ce soir ne contredit pas celle du premier ministre?

L'hon. M. Hellyer: Certainement pas!

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, j'ai tenté de poser deux questions, et en ces deux occasions, le ministre a dit qu'il répondrait quand il aurait fini. Le ministre a aussi dit qu'il était plus au courant de l'opinion de ses chefs d'état-major que tout autre député à la Chambre. C'était quand il parlait de la question du Bomarc. Veut-il dire que les chefs d'état-major n'ont pas été exacts dans leurs dépositions devant le comité de la défense?

L'hon. M. Hellyer: Pas du tout.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Je voudrais indiquer dès le début, monsieur l'Orateur, que je reconnais la grande importance que la politique de défense revêt pour le Canada. Ce sujet préoccupe un très grand nombre de Canadiens, et c'est le domaine auquel l'État affecte la plus grande partie des impôts. Pour le moment, il nous faut nous prononcer sur certaines décisions déjà prises qui ont une grande portée sur notre politique éventuelle de défense, mais auxquelles on n'a jamais donné suite.

Lors de la dernière campagne électorale, certains ont affirmé qu'un comité de la Chambre devrait trancher cette question. Pour ma part, j'estime que des débats publics peuvent contribuer fortement à renseigner les Canadiens sur les différentes opinions possibles concernant la défense et les divers problèmes connexes. Cependant, le gouvernement ne peut jouer sur deux tableaux. Le 26 mars dernier,

[M. MacInnis.]

alors qu'il parlait à Kingston, le premier ministre a dit ce qui suit:

Un gouvernement libéral établirait sur-le-champ un comité de la défense où tous les partis seraient représentés, afin d'éliminer l'esprit de parti dans ce domaine. Le travail du comité s'inscrirait dans le cadre de l'étude d'ensemble qu'un gouvernement libéral ferait de la politique en matière de défense afin de déterminer le rôle qui convient à notre pays.

De telles modifications prendraient beaucoup de temps et le rapport du comité pourrait fort bien aller à l'encontre des décisions que le ministre songe à prendre.

On dit que le travail de ce comité fera partie de la revue que le gouvernement entend faire de notre politique de défense. Si ce n'est là qu'une partie, il faudrait qu'elle soit conforme au tout, et c'est pourquoi je m'élève fortement contre le fait que d'importantes décisions intéressant notre politique de défense sont rendues publiques avant que le comité spécial de la défense ait eu l'occasion d'étudier les points sur lesquels portent ces décisions.

On dit que le ministre a limité ses décisions à des questions d'administration. C'est bien plus que cela, car les questions d'administration en matière de défense nationale doivent s'insérer dans une politique à long terme. Et si cette politique à long terme n'est pas encore formulée, les décisions dites d'ordre administratif ne sauraient être arrêtées de façon intelligente. Dans ce discours qu'il prononçait à Kingston le 26 mars, le premier ministre (M. Pearson) disait (l'événement ayant montré jusqu'à quel point il se trompait dans cette seconde déclaration, nous ne pouvons ajouter foi à l'autre): «Dès que le Parlement se réunira, nous verrons à mettre un terme au gâchis et à la confusion en matière de défense. Nous ferons honneur aux engagements que le Canada a pris envers ses alliés dans ce domaine.» Si c'est là ce qu'on appelle mettre un terme au gâchis, je n'aimerais pas voir le gâchis dans toute sa beauté. Les Canadiens ont rarement, je pense, été plus déroutés, au sujet des problèmes de défense, qu'ils le sont à l'heure actuelle. En outre, il règne dans diverses régions du pays une grande appréhension, parce que toutes décisions relatives à la défense influent dans une mesure importante sur l'économie. Le public ne sait au juste ce que sera l'avenir des grandes bases de défense dans une région ou une autre. Ce qui me préoccupe surtout c'est que les déclarations déjà faites ne portent pas la marque d'un programme élaboré par des spécialistes de la défense. Elles résultent toutes, je suppose, des pressions exercées par le conseil du Trésor pendant la mise au point des crédits du ministère de la Défense nationale pour la prochaine année financière. Elles portent toutes l'empreinte